Fiche ressource : Mettre en place un espace commercial attractif et fonctionnel

Dans le cadre :

- Des recommandations, préconisations, procédures de l'entreprise (du siège) ou de l'enseigne.
- Du positionnement et de l'identité visuelle de l'entreprise.
- D'un environnement réglementaire et juridique.
- Des contraintes spécifiques à l'unité commerciale et à ses meubles de vente.

Etre capable de	Eléments à analyser	Exigences	Outils informatiques pouvant être mobilisés
1. Agencer la surface de vente	- Les plans types fournis par l'entreprise (siège ou enseigne).	- Les recommandations du siège ou de l'enseigne sont respectées.	- Logiciel Ethnos pour réaliser des enquêtes.
	- Les normes et la réglementation en matière de sécurité et d'hygiène.	- Les facteurs d'ambiance : ⇒ sont bien perçus par les clients, ⇒ facilitent le travail des personnels.	 Logiciel de GRC. Logiciels de traitement de texte,
	Des études sur le comportement des consommateurs.Des études de satisfaction.	- Les règles d'hygiène et de sécurité sont strictement respectées.	tableur, PAO.
	- Des matériels spécifiques (mobiliers, pancartage).	- Les modifications éventuellement proposées sont argumentées en fonction des attentes des clients ou des gains d'efficacité potentiels.	
2. Mettre en valeur les produits et assurer	- Les préconisations de l'enseigne, du siège ou des fournisseurs.	- La place accordée aux marques, aux produits et aux services est conforme aux	- Logiciel de GRC.
la visibilité des services	- Des diagnostics.	objectifs commerciaux.	- Logiciels de PAO, tableur.
	- La réglementation en vigueur.	- La présentation des produits et des services facilite le confort d'achat du	- Logiciel de merchandising.

Fiche ressource : mettre en place un espace commercial attractif et fonctionnel - Page 1 sur 2

	 Des résultats d'études ou de panels : comportement des consommateurs, satisfaction, concurrence. Des logiciels de marchandisage. 	 La présentation et conforme aux attentes des consommateurs. Les performances commerciales et financières de la présentation des produits ou services sont mesurées. La réglementation en vigueur est respectée. Des solutions d'améliorations argumentées sont proposées. 	
3. Assurer la qualité de l'information	- La charte graphique.	- L'information sur le lieu de vente mise en place est :	- Logiciel de GRC.
sur le lieu de vente	 Les moyens d'information sur le lieu de vente. Des études sur le comportement des consommateurs. Des études de satisfaction. Des matériels et supports spécifiques (réglettes, bandeaux, pancartages). 	 ⇒conforme aux réglementations du siège ou de l'enseigne. ⇒visible, compréhensible et utile pour les clients. Les nouveaux supports proposés améliorent le confort d'achat des clients. 	 Logiciels de PAO et de traitement de texte, tableurs. Logiciel Ethnos pour réaliser des enquêtes.